

Le DES JEPS



Le Comité Régional d'Équitation d'Ile de France vous propose dans le cadre de la formation des enseignants, une formation au diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et Sportive mention équitation

Début de la formation : Début février 2012

Fin de la formation : 18 juin 2013

Public :

Enseignant BEES 1° ou BP JEPS activités équestres.

Lieu :

Regroupements dans divers centres équestres situés en région Ile de France, en fonction des contenus abordés.

Diplôme préparé :

DES JEPS mention équitation.

Objectifs de la formation :

Acquisition de compétences professionnelles dans le domaine des soins et de la valorisation des équidés, de l'accueil, de l'animation et de l'enseignement des publics, de la gestion de structures, de l'entraînement, de la formation de formateurs...

L'acquisition de ces compétences permettra aux salariés d'évoluer dans leur emploi selon la grille de classification de la convention collective des Etablissements équestres. Cette formation leur permettra de valider un diplôme de niveau II.

Intervenants :

Nos formateurs régionaux, titulaires du BEES 2°, sont des professionnels compétents, reconnus pour leur expertise dans le domaine de la formation, l'entraînement et la compétition.

Volumes horaires :

En alternance, en région

- 490H en centre de formation
- 140H en entreprise d'accueil.

Conditions d'entrée en formation :

1. Satisfaire aux exigences techniques préalables à l'entrée en formation. (Date 30 janvier 2012).
2. Passer le test de sélection du CREIF (entretien de motivation et présentation des projets de formation et professionnel) (Date 30 janvier 2012).
3. Etre inscrit à la journée de positionnement le 30 janvier 2012 après midi.

Objectif : Evaluer le niveau de compétence dans les différents secteurs et déterminer un cursus individualisé de formation.

4. Disposer d'une cavalerie d'au moins deux chevaux (minimum 5-6 ans) ayant les aptitudes suivantes :
 - CCE : Réaliser en fin de formation un parcours de cross niveau PRO 2.
 - Dressage : Réaliser en fin de formation les mouvements techniques de niveau PRO 3 grand prix.
 - SO : Réaliser en fin de formation un parcours de niveau technique PRO 2 grand prix.

Certifications :

Elles ont lieu en région et s'inscrivent tout au long du cursus de formation.

Des financements sont possibles. De plus, l'organisation de l'alternance sur votre lieu professionnel vous permet de conserver votre emploi.